

Évaluer et préserver la biodiversité forestière : Pourquoi, Comment ?

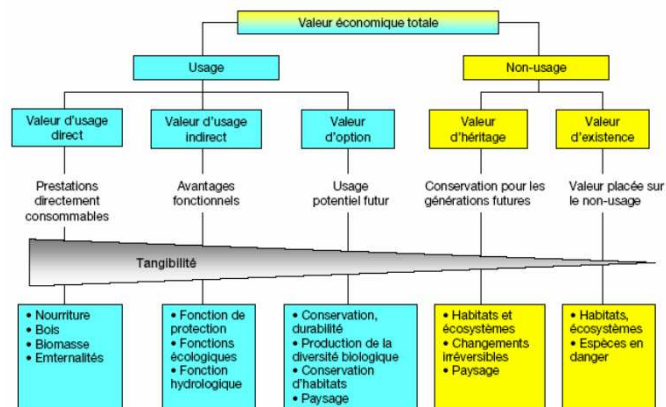
Elodie BRAHIC

Ingénieur de recherche - CEMAGREF Bordeaux



L'évaluation économique de la biodiversité : Une approche par les services écosystémiques

La biodiversité : Variété du vivant et support des services écosystémiques...
... « bénéfiques que retirent les individus à partir de cet écosystème » (MEA, 2005)



Centre d'Analyse Stratégique, 2008



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

L'évaluation économique : Comment, Pourquoi ?

- Savoir ce que sont ou seraient **les conséquences, pour les activités humaines et la société, de variations dans la biodiversité et les services écosystémiques**
- **Des méthodes d'évaluation plus ou moins adaptées** en fonction :
 - de ce qu'il s'agit d'évaluer : gène, espèce, habitat, service écosystémique
 - du type de valeur : valeur d'usage direct, indirect, valeur de non-usage

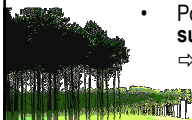


• Synthèse bibliographique sur l'évaluation économique de la biodiversité

• **Objectif** : Orienter le gestionnaire vers la méthode d'évaluation la plus adaptée à l'élément de biodiversité qu'il cherche à évaluer et lui fournir différents outils adéquats

- Pour **apporter des éléments d'information (quantitatifs) les plus objectifs possibles sur lesquels pourront s'appuyer les décisions publiques et privées.**

⇒ Intégrer la biodiversité à parité avec d'autres enjeux (socioéconomiques, environnementaux)



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

L'incitation à la préservation de la biodiversité

- Certaines mesures en faveur de la biodiversité sont coûteuses pour le propriétaire
- Le coût de ces mesures est supporté par le propriétaire, mais les bénéfices profitent aussi à la collectivité

→ Parce que la biodiversité est un **bien public** :

- Non Rival : l'usage par une personne ne diminue pas celui d'une autre
- Non Exclusif : personne ne peut être empêchée d'utiliser le bien

→ **La biodiversité : bien public, bien commun... bien complexe**

	Bien rival	Bien non rival
Bien exclusif	Bien privé - Produits ligneux (bois, biomasse) 	Bien de club - Forêt, parc... avec un droit d'entrée 
Bien non exclusif	Ressource commune - Produits issus de la cueillette (baies, champignons...) 	Bien public - Fonctions de support, de régulation (fact ^{ors} écologiques, de protection...), paysages... 

Théorie économique :

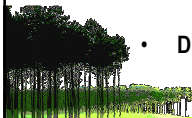
- Le marché ne fournit pas efficacement les biens publics
- car le coût de production ne peut pas être imputé à un individu en particulier
- Incitation au free-riding



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

- Wunder (2005) « Transaction volontaire où un service environnemental clairement défini est :
 - acheté par un ou plusieurs usagers
 - à un ou plusieurs fournisseurs,
 - si et seulement si le fournisseur assure effectivement la provision du service »
- Principe de l'**usager payeur**
 - Montant min = coût d'opportunité pour le fournisseur à modifier son comportement
 - Montant max = valeur retirée du (ou des) services assurés par le fournisseur
- Des PSE pour **restreindre certains usages** ou **accompagner des changements de pratiques**
- **4 types de SE** : séquestration du carbone, protection des bassins versants, conservation de la biodiversité, préservation de la beauté des paysages
- **Différents types de paiements** : *Ex-ante*, *Ex-post*, en une fois, échelonnés...



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Des PSE pour quelles parcelles, pour quels propriétaires ?

- Les fournisseurs de services se distinguent au regard :
 - de la **qualité** et **quantité** de SE qu'ils proposent de fournir
 - du **coût d'opportunité** qu'ils supportent pour fournir ce SE
- Objectif d'une politique de préservation/utilisation durable de la biodiversité et des SE : **Obtenir le plus grand bénéfice environnemental à moindre coût**
- 1. Identifier les sites les plus menacés ou qui contribuent le plus aux SE ciblés
⇒ **Systèmes de notation** des parcelles (indices de bénéfices environnementaux)
- 2. Identifier les offreurs dont les coûts de fourniture des SE sont les plus faibles
⇒ **Enchères**
 - Introduit de la concurrence
 - Pour révéler les coûts d'opportunité de chacun et fixer les compensations au plus près de ces coûts



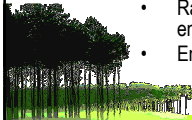
Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Exemple : PSE de Nestlé Waters sur la zone de captage de la source Vittel

- Deux types d'acteurs privés
- **Objectif** : lutter contre la pollution agricole qui menace la qualité de la source Vittel
- Début 2000's : système de compensation pour des pratiques agricoles moins intensives, en concertation avec les agriculteurs du bassin versant
- Participation de 26 agriculteurs
- Engagements pour de nouvelles pratiques agricoles, des investissements conséquents en infrastructure et l'apprentissage de nouvelles techniques

- Le PSE propose un « paquet incitatif » qui comprend :
 - subvention sur 5 ans d'environ 200 €/ha négociée au cas par cas,
 - allocation (jusqu'à 150 000 €/exploitation) pour couvrir le coût d'investissement en infrastructures,
 - appui d'agents rémunérés par Nestlé pour épandre l'engrais,
 - assistance technique gratuite (pour l'élaboration de plans de production annuels...)

- Contrats établis sur 18 à 30 ans
- Rachat à prix attractif de 50% des terres du bassin de captage; mises à disposition d'agriculteurs en contrepartie d'un cahier des charges « zéro nitrate et zéro pesticide »
- En 2004 : 92% du sous-bassin protégé



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Conclusion

- Actuellement, les PSE font l'objet de notre attention
- Evaluer les préférences des propriétaires vis-à-vis des PSE :
 - Quelles caractéristiques pour les contrats ?
 - Paiements uniformes, systèmes d'enchère, durée des contrats, types d'obligations/contraintes...
 - Quels enjeux environnementaux ?
 - Type de SE fournis, préservation d'un habitat, d'une espèce...

Quel(s) type(s) de PSE pour quel(s) type(s) de propriétaires ?

... Pour des contrats acceptés par une majorité de propriétaires



Merci de votre attention



Quels outils économiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des SE ?

- **Internalisation des coûts des dommages**
 - fiscalité environnementale : impôts, taxes, redevances
 - responsabilité environnementale
 - mesures de compensation (éviter, réduire, compenser)

- **Internalisation des bénéfices des pratiques favorables à la biodiversité**
 - mesures fiscales positives : exonération, déductions d'impôts
 - droits d'entrée
 - ⇒ - **paiements pour services environnementaux**
 - mesures contractuelles en faveur d'une sylviculture durable
 - labellisation environnementale

- **Limitation des quantités et création de marchés basés sur des droits de propriétés**
 - quotas individuels transférables
 - droits d'aménagements transférables

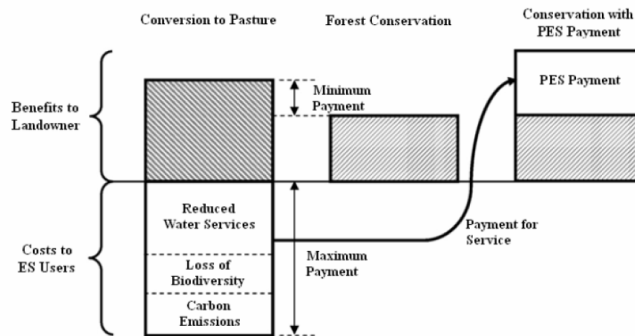
- **Financements publics ou privés affectés**
 - fonds et fondations
 - échange dette-nature



Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Les Paiements pour Services Environnementaux : Principe

- Principe de *l'utilisateur payeur*
 - Montant min = coût d'opportunité pour le fournisseur à modifier son comportement
 - Montant max = valeur retirée du (ou des) services assurés par le fournisseur



Source : Adapté de Pagiola and Platias, cité dans Ecological Economics.

Augmenter la valeur des forêts : les services environnementaux

Avantages et Inconvénients des PSE

Avantages	Inconvénients
<p>Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favorise les paiements directs entre bénéficiaires et fournisseurs de SE. • Potentiellement durable car basé sur les intérêts propres des usagers et des fournisseurs de SE. • La contractualisation donne des garanties fortes de paiement et des moyens de réclamation en cas de litiges. <p>Fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leur bien être augmente (revenus additionnels). • Rentabilise la gestion durable des ressources. <p>Acheteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture du SE est assurée et améliorée. • Le contrat permet d'orienter la gestion de la ressource selon des modalités définies conjointement. 	<p>Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'évaluer la valeur du service. • Difficulté de quantifier les niveaux initiaux de services fournis par un écosystème. • Les coûts de transaction et d'administration peuvent être importants (lorsque grand nombre d'acheteurs ou de fournisseurs). <p>Fournisseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits fonciers pas toujours clairement définis ⇒ problèmes pour évaluer le montant des paiements et les destinataires. <p>Acheteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Asymétrie d'information sur l'effort du fournisseur de SE. • Risque de comportement de passager clandestin de certains utilisateurs (si SE = bien public) ⇒ Un acheteur peut être amené à payer plus si d'autres se désistent.

